DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE DE DESNES

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 17 AVRIL 2025 A 20h

Nombre de membres **En exercice** : 11 **Présents** : **Votants** : **Date de convocation** :	L'an deux mil vingt-cinq, le 17 avril à 20h00, Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Fabrice GRIMAUT, Maire. **PRESENTS** : Christine BERTIN, Jean BONNIN, Fabrice GRIMAUT, Christian MICHELIN, Nicolas MOUILLOT, Céline PERNOT, Isabelle PETIOT, Alain RENARD, Christian ROSSIGNOL, Didier THEVENET **ABSENTS/EXCUSES** : Anthony BUATOIS **SECRETAIRE** : Christine BERTIN

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 13 mars 2025, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Urbanisme

- **Point concernant les dossiers d'urbanisme**

Permis de construire

Demandeur	Adresse	Nature des travaux
SACLIER Pierre-Jean	12 ch. Des gravières	Piscine et abri
CLEMENT Stéphanie	43 grande rue	Mobil home

Déclaration préalable

Demandeur		Nature des travaux
PROST Julien	14 ch des gravières	Panneaux photovoltaïques
CAIRE Jocelyne	47 rue des Chanérons	Division de parcelle
TESNIERE Colette	43 rue des Chanérons	Portail + clôture
MOINE Christophe	15 ch. Du Terraillot	Portail

Certificat d'urbanisme

Demandeur		Nature des travaux
CAIRE Jocelyne	47 rue des Chanérons	CUb
MONNIN Gilbert		Cub

- **Aménagement de la zone 1AUh : étude de sol, suite de la procédure et projets d'aménagements…**

Les études de sol seront réalisées en mai (coût 10 200 € TTC) et permettront de définir si des noues d'infiltration et/ou un bassin de rétention sont nécessaires.

Des aménagements de sécurité de la RD sont envisagés : rétrécissement de la chaussée et sans doute un feu comportemental.

L'enfouissement de la ligne moyenne tension qui traverse la parcelle est en cours d'étude.

La modification du PLU nécessaire à la réalisation de ce projet est en cours.

Personnel communal

- **Avancement de grades** (*Délibération n°17 adoptée à l'unanimité des présents)*

Le grade d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe est créé pour l'agent en charge du poste d'ATSEM (au lieu du grade actuel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe)
Le grade d'agent de maîtrise principal est créé pour l'agent technique (au lieu du grade actuel d'agent de maîtrise)

Travaux et investissements

- **Coffret électrique sur la place pour l'organisation de manifestations : devis**

Le devis de la société Baz Elec est retenu pour la création d'un coffret électrique sur la place permettant les branchements lors des manifestations des différentes associations. Ce poste sera installé à l'arrière de l'église. Le coût est de 2 295 € H.T.

- **Pont rue de la Tuilerie, travaux à venir : devis pour la réalisation du garde-corps**

La Communauté de Communes Bresse-Haute-Seille va engager, dans son programme de travaux de voirie, la reconstruction du pont de la rue de la Tuilerie.
Le garde-corps reste à la charge de la commune. Des devis ont été sollicités et le garde-corps sera réalisé par Monsieur TERON de Desnes pour la somme de 5 008 € H.T.

- **Achat d'une débroussailleuse électrique : devis**

Des devis ont été sollicités pour l'achat d'une débroussailleuse électrique. Le société Brun Motoculture a été retenue pour la somme de 1 312 € H.T. : une débroussailleuse, 2 batteries et un chargeur.

Commissions, Syndicats, et communauté de communes

- **Compte-rendu des commissions et des syndicats**

Le Conseil Municipal a pris connaissance des différents comptes rendus.

Questions et informations diverses

- **Cartes jeunes et participation de 50 €** (*Délibération n°18 adoptée à l'unanimité des présents)*

Le Conseil Municipal renouvelle la gratuité de la carte avantages jeunes et la participation de 50 € pour l'inscription à une activité sportive ou la participation à un voyage scolaire.
Ces avantages sont offerts aux jeunes desnois de moins de 18 ans (sur inscription en mairie).

Par ailleurs, un bon d'achat sera offert aux CM2 qui quittent le primaire pour entrer au collège.

- **Cérémonie du 8 mai = 11h**

- **Municipales 2026 : modifications imposées par la loi**

Le nouveau dispositif du scrutin pour les élections municipales prévoit :

- Scrutin de liste à 2 tours
- Nombre de membres du Conseil Municipal = 11 mais tolérance jusqu'à 9
- Parité : liste composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.
- Un bulletin de vote sur lequel un nom est rayé ou ajouté sera automatiquement considéré comme nul.

Le Conseil Municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- Vente par « La Maison pour Tous » d'un logement Chemin du Creuillis

- Fièvre aphteuse : déclaration obligatoire des propriétaires d'ovins, caprins et suidés. Information en mairie ou auprès de la DDETSPP

- Initiatives Desnoises : renouvellement des membres du bureau.

- Le piano gaz de la salle des fêtes est à changer

- Retraite Sportive Bletteranoise : demande de subvention refusée

- Opérations brioches : la commune cherche des volontaires pour gérer l'opération brioches de l'APEI. Vous pouvez vous manifester en mairie avant le 15 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 5 juin 2025 à 20h00 (sous réserve)

Le Maire,
Fabrice GRIMAUT